

## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>3965</b>	De <b>Mme Émilie Chandler</b> ( Renaissance - Val-d'Oise )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> > enseignement	<b>Tête d'analyse</b> > Nombre de professeurs titulaires remplaçants	<b>Analyse</b> > Nombre de professeurs titulaires remplaçants.
Question publiée au JO le : <b>13/12/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>09/02/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Émilie Chandler attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le nombre de professeurs titulaires remplaçants. On a assisté lors de la rentrée de l'année scolaire 2022-2023 à une mobilisation forte de l'éducation nationale pour trouver des effectifs supplémentaires de professeurs afin de permettre à de nombreux établissements scolaires de poursuivre leur mission, et notamment, le recrutement de contractuels recevant une formation accélérée. Plusieurs enseignants du lycée professionnel de Beaumont-sur-Oise ont attiré l'attention de Mme la députée sur le fait que plusieurs des mesures prises interrogent sur la disponibilité des professeurs titulaires remplaçants, qui sont les premiers à répondre aux absences des professeurs en poste dans les établissements. Elle souhaiterait donc connaître le nombre de professeurs titulaires remplaçants pour les derniers exercices budgétaires et les mesures que compte prendre le Gouvernement à leur égard.